



Chères Vinsobraises, Chers Vinsobrais,

L'élection municipale du 15 mars a confirmé notre liste renouvelée « Vinsobres Ensemble » dans la poursuite de la gestion de notre commune.

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous nous avez accordée, confiance qui nous conforte et nous motive dans la continuité de notre engagement, tout entier dédié à un développement harmonieux au service de Vinsobres et de ses habitants.

Soyez assurés que notre action s'inscrit toujours dans un esprit d'ouverture et de respect pour toutes et tous, en incluant les nombreuses associations animant Vinsobres et en favorisant l'éclosion de commissions thématiques citoyennes.

Cependant ce mandat s'ouvre en pleine crise sanitaire « Covid 19 » qui impacte nos vies et nos actions.

Nous continuerons, avec le personnel communal et les bénévoles nombreux à s'être impliqués spontanément, à soutenir et aider les plus fragiles d'entre nous, comme nous l'avons fait depuis le début de cette crise et ce, aux côtés des personnels médicaux et des volontaires qui se sont mobilisés et méritent notre reconnaissance.

Bel été à toutes et à tous.

Claude Somaglino

Composition du nouveau conseil municipal

- Le maire et les adjoints :



Maire : Claude Somaglino

1ère adjointe : Marie Rogez

2ème adjoint : Rogez Gleize

3ème adjointe : Denise Rousset

4ème adjoint : Claude Caloï

- Les conseillers municipaux :



De gauche à droite :

Marie-Pierre Monier, Philippe Boursaux, Anne-Marie Corrand, Christian Tortel, Estelle Liely, Jean Mouton, Magali Campana, Sylvie Borel, Olivier Roque D'Orbcastel, Stéphanie Cornud

Suite au COVID 19, le dépôt des budgets des communes a été reporté, avec comme date limite le 31 juillet 2020.

L'exécution du budget communal de Vinsobres 2019 a donné les résultats suivants :

♦ Budget général M14 :

⇒ résultat d'exploitation reporté	+ 381 346,43 €
⇒ compte administratif	+ 425 234,11 €

♦ Budget Eau/ Assainissement M49 :

⇒ résultat d'exploitation reporté	+ 69 361,72 €
⇒ compte administratif	+ 149 725,39 €

Evolution des taxes communales

	2015	2020
• Taxe d'habitation	14,35 %	14,35 %
• Foncier bâti	9,00 %	9,00 %
• Foncier non bâti	58,16 %	58,16 %
• CFE	21,17 %	21,17 %

Nous sommes donc en mesure d'autofinancer nos investissements 2020, avec en complément les subventions obtenues auprès de l'Etat et des collectivités, et ceci bien sûr sans augmentation des taxes locales.

Claude Somaglino

URBANISME

P.L.U (plan local d'urbanisme)

Après plusieurs années d'études, d'élaboration et de concertation avec l'ensemble de la population, **le PLU a été approuvé le 13 Décembre 2019 ; aucun recours n'a été déposé.**

Il est applicable et utilisé depuis cette date. Vous pouvez le consulter en mairie ou sur le site www.vinsobres-mairie.fr

Pour tous vos projets d'urbanisme, il est important de venir vous renseigner en mairie ; le service d'urbanisme y est à votre disposition.

Le PROJET de LA BANE

Le projet (Budget et attribution des marchés) a été voté à l'unanimité du Conseil Municipal en date du 13 Décembre 2019.

Nous vous rappelons qu'EPORA, organisme public, s'est porté acquéreur de l'ensemble du terrain, et va le rétrocéder ensuite à nous-même et à DAH (Drôme Aménagement Habitat).

Le budget total du projet pour la commune est détaillé ci-dessous :

DEPENSES

Montant total HT	689 536 €
Eclairage public	50 869 €
France Télécom	8 729 €
Honoraires d'études	48 267 €
TOTAL	797 401 €

RECETTES

DSIPL (dotation de soutien investissement local)	150 671 €
Conseil départemental	125 000 €
Région	100 000 €
DETR (dotation équipements territoires ruraux)	45 646 €
TOTAL	421 317 €
AUTOFINANCEMENT	376 084 €

Achat du terrain sur 4 ans : 249 075 €, soit 62 269 € par an.

Comme vous l'avez constaté les travaux sont en cours. Ils ne concernent actuellement que les terrains communaux :

- voieries et réseaux divers (eau, assainissement, électricité et éclairage public)
- passerelle sur la Bane
- aménagement paysager, sauf les plantations d'oliviers qui seront réalisées au printemps prochain
- murs de soutènement béton armé avec parements en galets de Vinsobres (un grand merci aux propriétaires qui les ont donnés pour le projet) (photos page 6)
- abords du bassin de Gironde

Beaucoup se sont interrogés sur l'utilisation d'énormes tuyaux métalliques : il s'agit d'un bassin de rétention des eaux pluviales, imposé par l'étude hydraulique, souterrain et d'une capacité de 650 m3. (photos en page 6)

La rue principale et la passerelle seront terminées à la fin de l'été ; le chantier complet, **en arrêt pendant les vendanges**, sera terminé courant dernier trimestre 2020.

Le Conseil municipal du 4 juin 2020 a approuvé à l'unanimité les choix des noms suivants :

- La rue principale sera nommée : **rue de la Bane**
- Le lotissement (6 parcelles) de la partie haute du terrain : **Lotissement les Restanques**
- La rue desservant le lotissement : **rue Restanco**

Marie Rogez et Marie-Pierre Monier

Fleurissement

L'opération « fleurissement du village » n'a pas pu se faire cette année en raison du confinement.

Nous avons fleuri l'angle situé au départ de la Grande Rue et de la rue des Barrioux.

Sécurisation

Nous avons sécurisé une parcelle municipale rue du Portalon par la pose de deux barrières métalliques (photo ci-contre).

Nous avons refait les barrières de protection du belvédère sur la route de Valréas.



Affichage

Nous mettons en place deux nouveaux panneaux d'affichage.

L'un à la « Calade » et un autre au croisement de la route de Valréas et de la route menant au Domaine de L'ancienne école.

Service

La municipalité se propose de collecter les déchets verts et les encombrants auprès des personnes seules et ne disposant pas d'un véhicule.

Cette collecte pourrait se faire tous les deux mois après inscription auprès de la mairie.

Entretien

Nous soulignons que notre village a continué d'être entretenu comme d'habitude malgré le confinement.

Nous remercions à cet effet nos employés communaux qui n'ont pas cessé leurs travaux pendant cette période difficile.

Denise ROUSSET

Je me joins à Denise pour féliciter les employés municipaux pour leur compétence et leur assiduité.

Philippe BOURSAUX

VOIRIES-EAU-ASSAINISSEMENT

Voiries

Comme chaque année, un programme d'entretien et de réfection de la voirie communale a été établi avec les services de la CCBDP (Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale) qui est en charge de ces travaux.

Du bitume ou du gravier seront mis en place suivant les chemins.

Les petits travaux d'entretien continuent d'être réalisés par les services techniques de la commune.

Nous faisons appel à des volontaires pour participer au comité consultatif voirie (commission chemins). Merci de vous faire connaître et vous inscrire en mairie.

Eau et Assainissement

Au niveau de l'eau potable, des investissements sont prévus pour **sécuriser le captage du Moulin et connecter le 2ème forage**. Ceci devrait se faire fin 2020, début 2021. Cette opération est subventionnée à 80 %.

En ce qui concerne les eaux usées, nous lançons une mise à jour du schéma directeur de l'assainissement, qui permettra de prévoir les travaux nécessaires pour une séparation efficace des eaux pluviales afin de soulager la station d'épuration.

Le schéma directeur nous permettra d'obtenir des subventions (80 %) pour ces futurs travaux.

Nous vous rappelons que les rapports de l'eau potable et de l'assainissement sont consultables en mairie.

Rogez Gleize

COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX

liste des comités :

Ils sont composés d'élus du Conseil municipal et d'habitants du village qui peuvent être des représentants d'associations locales, mais aussi de toute personne intéressée par la vie locale.

Chaque comité est présidé par un membre du conseil municipal désigné par le maire.

Les comités peuvent être consultés par le maire sur toute question ou projet intéressant le service public ; ils peuvent également transmettre au maire toute proposition concernant un problème d'intérêt communal.

Voici la liste des comités consultatifs que nous vous proposons ; pour y participer inscrivez-vous en mairie par mail : contact@mairievinsobres.fr

C'est l'occasion de faire entendre votre point de vue, de collaborer au développement de notre village et au « bien vivre ensemble ».

Marie Rogez

- ⇒ **URBANISME :**
référents : Marie ROGEZ, Marie-Pierre MONIER
- ⇒ **AGRICULTURE :**
référents : Roger GLEIZE, Jean MOUTON
- ⇒ **VOIRIE :** référents : Roger GLEIZE, Jean MOUTON
- ⇒ **COMMUNICATION :** référent : Claude CALOI
- ⇒ **EAU/ASSAINISSEMENT :**
référents : Claude CALOI, et Roger GLEIZE
- ⇒ **ÉLECTRICITÉ :** référent : Claude SOMAGLINO
- ⇒ **FINANCE/BUDGET :**
référents : Claude SOMAGLINO, Marie-Pierre MONIER
- ⇒ **JEUNESSE/SPORTS :** référent : Estelle LIELY
- ⇒ **LIEN SOCIAL/VIE ASSOCIATIVE/ANIMATION :**
référents : Marie ROGEZ, Denise ROUSSET, Philippe BOURSAUX
- ⇒ **DÉVELOPPEMENT DURABLE :** référent : Magali CAMPANA
- ⇒ **COMMERCES/ARTISANAT/TOURISME :**
référent : Philippe BOURSAUX



L'école est finie, après une année très difficile, les vacances d'été sont les bienvenues pour les enfants et pour tous les personnels qui participent à la vie scolaire.

La COVID 19 aura soumis notre école à rude épreuve, après un confinement total, un déconfinement partiel, puis un déconfinement presque total, nous avons dû nous adapter et réagir au fil des différents protocoles sanitaires imposés.

Au nom de la municipalité et en mon nom propre, je tiens à renouveler nos remerciements à l'équipe éducative, au personnel communal et aux parents pour leur réactivité et leur implication au service des enfants.



En leur souhaitant un très bel été, donnons nous rendez vous à la rentrée de septembre.

Claude Caloi

TOURISME

Dure année, car COVID 19 oblige, la majorité des manifestations prévues par les associations de Vinsobres ont dû être annulées, dont l'emblématique « **Balade gourmande** ».

Par ailleurs, les réservations pour les chambres d'hôtes, les gîtes et les campings ont été fortement impactées par le confinement.

A l'automne, nous finaliserons l'aménagement du « **jardin féodal** » sur le site de la Tour de Paris, en collaboration avec le C.A.T.V.

Par ailleurs, nous sommes en négociation avec l'office de tourisme intercommunal pour **préserver l'ouverture du bureau de Vinsobres**.

Avec la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme provençale, nous étudierons les actions permettant de pérenniser et développer le tourisme à Vinsobres, en mettant en valeur :

- Notre village
- Les produits de terroir

Nous nous appuyerons sur la notoriété du parc naturel en qualité de commune d'entrée de ce parc .

C.C.A.S.

Le Centre communal d'action sociale a pour mission l'attribution de prestations ponctuelles d'aide sociale en fonction des demandes qui lui sont adressées.

Dès sa constitution, le nouveau conseil municipal a procédé au renouvellement des membres du conseil d'administration du CCAS : le maire est président de droit.

Le conseil municipal du 22 juin 2020 a fixé à huit le nombre des membres du conseil et a voté la liste suivante :

COMMISSION JEUNESSE/SPORTS

Cette commission s'adresse aux habitants de Vinsobres qui souhaitent faire évoluer le village au bénéfice de la jeunesse et/ou du sport. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, toutes les idées également et nous étudierons ensemble la faisabilité des projets.

Pour vous donner quelques idées, nous avons déjà évoqué :

- la création d'un lieu de rencontre pour les jeunes,
- le réaménagement de tout ou partie du stade actuel,
- la création d'un jardin de découverte, des senteurs,
- Étude d'un terrain de bosses pour les vélos

Surtout, parlez-en à vos enfants qui sont partie prenante de ces projets, de quoi ont-ils envie ? que leur manque-t-il dans le village ?

Si vous avez envie de participer, d'apporter votre contribution aussi petite soit-elle, contactez-moi et faites-moi part de vos idées. Vous pouvez aussi le faire par écrit et déposer votre lettre en mairie ou m'appeler.

Une réunion vous sera proposée fin août ou début septembre par affichage et sur les réseaux sociaux.

Estelle LIELY – 06.77.08.86.85

CAMPING



En date du 14 novembre 2019, le conseil municipal **a décidé, à l'unanimité**, de choisir la Délégation de Service Public (DSP) comme mode de gestion du camping.

En effet, depuis le départ en retraite en 2017 de Madame Antoinette Bayet, le camping municipal était géré par la municipalité en direct.

Un appel à candidature concernant une DSP pour l'exploitation du camping municipal a été lancée dans les journaux spécialisés. Un cahier des charges a été élaboré avec une clause permettant aux Journées Agricoles d'utiliser le camping dans les conditions habituelles pour la foire annuelle.

Trois offres ont été remises après visite des lieux par les postulants ; ces offres ont été examinées par la Commission de DSP (présents : Claude Somaglino, Gérald Piollet, Marie Rogez, Anne-Marie Corrand et Armande Fulchiron) ; **le dossier de Madame Cristina Mitu a été choisi à l'unanimité par la commission.**

Le Conseil municipal du 17 février 2020 a validé ce choix. **La délégataire, Madame Mitu, assure donc depuis le 1^{er} avril 2020 la gestion pleine et entière du camping. Le contrat est de 4 années.**

Marie Rogez

Quatre membres conseillers municipaux élus : Marie Rogez, Denise Rousset, Estelle Liely et Olivier Roque d'Orbcastel.

Quatre membres nommés par le maire parmi des personnes qui participent à des associations de prévention, d'animation et de développement social, sur proposition des associations :

- Joelle Boudeaux : UDAF
- Bella Flouret : planning Familial
- Suzy Cluzel : Comité des réfugiés
- Armande Fulchiron : ADMR

Marie Rogez

- **trois lettres d'informations** ont été rédigées, puis distribuées à tous les habitants dans les boîtes aux lettres pour informer la population des différentes mesures gouvernementales et locales
- **une équipe de 7 bénévoles** a été constituée pour appeler au téléphone une fois par semaine nos aînés de plus de 75 ans : prendre des nouvelles de leur santé, proposer l'aide de la mairie pour les courses et maintenir un lien amical avec les personnes isolées.
- **Une adjointe et un conseiller municipal ont assuré un service de portage à domicile des médicaments pour les personnes âgées.**
- **le portage des repas a été assuré à domicile par un employé municipal.**
- le CCAS ne pouvait pas se réunir en raison du confinement : la municipalité a répondu aux demandes des Vinsobrais en difficulté en raison de la fermeture de l'épicerie solidaire de Nyons : colis alimentaires, plateaux repas, financements ponctuels
- **sous l'impulsion d'une vinsobraise, Annie Proal, un groupe d'une trentaine de couturières bénévoles s'est constitué pour fabriquer 150 sur-blouses** qui ont été offertes aux infirmières libérales de la région nyonsaise et à l'hôpital de Vaison-la-Romaine ; le tissu a été fourni gratuitement par l'entreprise La Laverie de Provence de Vaison-la-Romaine ; les liens par Frédérique et Denis Vinson du Domaine du Moulin à Vinsobres.

Devant la pénurie de masques, les couturières ont ensuite entrepris de confectionner **1200 masques en tissu**, qui ont été distribués gratuitement aux habitants de Vinsobres, d'abord chez les commerçants du village, puis en mairie, en même temps que les masques enfin fournis par le Conseil Régional. Chaque habitant a pu ainsi bénéficier de deux masques gratuits et lavables, donc réutilisables.

800 € de dons récoltés lors de la distribution des masques à la population ont permis l'achat de confiseries chez les commerçants de Vinsobres, confiseries ensuite offertes aux personnels des hôpitaux et de l'Ensoleiado.



Il reste des masques en mairie, mis gratuitement à la disposition de la population. N'hésitez pas à venir vous approvisionner.

Nous rappelons que le port du masque est obligatoire en milieu clos depuis le 20 juillet 2020.

Merci aux bénévoles et à toutes les personnes qui se sont mobilisées à nos côtés pendant cette période difficile.

Marie Rogez

DEVELOPPEMENT DURABLE

La commission **Développement Durable** va s'organiser sous la forme de réunions d'information et surtout d'ateliers pratiques. Nous y aborderons notamment les thématiques de la gestion des déchets, le tri sélectif, et l'optimisation des ressources. Nous détaillerons également les projets présentés lors de notre profession de foi.

Je souhaite que cette commission soit très participative ! Chaque bonne intention compte et ensemble nous serons plus efficaces. Cette commission se veut constructive pour bâtir dès aujourd'hui le Vinsobres de demain.

Nous nous rencontrerons dès le mois de septembre, la date sera affichée en mairie et sur les réseaux sociaux.

Magali Campana

Pierre BERTRAND

Pierre ou Pierrot, comme nous l'appelions à Vinsobres, nous a quittés le 5 avril 2020.

Né à Vinsobres le 2 mai 1929, Il a épousé Léa Mourrier et ils ont eu un fils unique, Philippe, décédé prématurément en 2011.

Pierre était agriculteur. Très investi, il a été membre du Conseil d'administration de la Vinsobraise de 1959 à 1991 et aussi vice-président. **Il a également œuvré pour la création des Journées agricoles et l'appellation « Vinsobres Village ».**

De plus, engagé politiquement, il a été conseiller municipal et adjoint, donneur de sang et secouriste

C'est une vie bien remplie qu'a eue Pierrot, accompagné de sa chère Léa.

Il restera dans nos mémoires pour son action au service de Vinsobres.

René CHAMBON

Notre ancien épicier nous a quittés. Il était né à Vinsobres puis fin des années 60, il reprenait avec sa mère l'épicerie Reynaud. Au volant de son fourgon, il sillonnait la campagne. Tous ceux qui l'ont connu se rappellent que chaque client avait droit à sa blague en provençal. Tous les jours, il allait s'approvisionner en fruits et légumes au marché d'Orange. René participait activement à la vie du village et des animations. Mais arriva l'époque des supermarchés et René dû abandonner ses tournées dans les fermes. Il se convertit en ouvrier agricole, mais avant sa journée dans les vignes, il allait s'approvisionner au marché, et c'était son épouse, Liliane, qui tenait le magasin.

A l'heure de la retraite, Liliane et René ont vendu l'épicerie pour se retirer dans la maison de famille du quartier Barnier et se sont ensuite rapprochés de leur fille Sonia et de leur petit-fils, et c'est là qu'il décédait en avril dernier. Les Vinsobrais se souviendront longtemps de leur épicier et de ses histoires drôles, toujours sur fond d'actualité.



Annie entourée des enfants en 1996

Annie Proal, agent territorial spécialisé écoles maternelles vient de prendre sa retraite.

Native de Vinsobres, Annie a commencé par des remplacements d'agent de service dans des hôpitaux, dont celui

de Valréas, avant de prendre le poste de Mme Bernard, ATSEM de Vinsobres qui partait à la retraite.

Combien de pleurs de celles et ceux qui ont fait leur première rentrée, elle a apaisés !
Annie a toujours eu des doigts de fée, et su trouver les idées pour permettre à l'enseignant qu'elle secondait de réaliser des activités pédagogiques, et notamment pendant les TAPS (temps d'activités périscolaires).

Pendant le confinement ; elle a mobilisé l'équipe de couturières qui ont réalisé 150 sur-blouses pour le personnel soignant des hôpitaux de Nyons, Valréas et Vaison-la-Romaine, et 1200 masques pour la population vinsobraise.

Mariée à Olivier, mère et grand-mère, elle part à la retraite le 31 juillet 2020, une page de l'école de Vinsobres se tourne.

L'ensemble du conseil municipal lui souhaite une belle retraite, mais surtout, nous lui adressons un immense merci pour son engagement sans faille au service de la commune et des enfants de l'école.

Bonne retraite Annie

SITE INTERNET et PAGE FACEBOOK

A l'heure du numérique et de la communication, il nous a semblé utile d'étoffer notre offre par de nouveaux outils.

En complément du site internet de la mairie :

où vous trouverez une multitude d'informations pratiques,

nous avons créé une page Facebook officielle Mairie de Vinsobres, accessible depuis Facebook ou en lien :

www.vinsobres-mairie.fr

[https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/..](https://www.facebook.com/Mairie-de-Vinsobres-103078464690505/)

Cette page nous permettra de diffuser plus largement les informations importantes pour les Vinsobraises et Vinsobrais.

Claude Caloi

PHOTOS DU CHANTIER DE « LA BANE »



1



2



3



4



5



6

1-2-3 : pose des éléments du bassin de rétention des eaux pluviales d'une capacité totale de 650 m3.

4 : busage du ruisseau « la Bane »

5 : nouvelle rue de la Bane

6 : mur de soutènement